



Rue du Champ de Courses  
76370  
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2023

Date de convocation : 18/07/2023

Date d'affichage : 18/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

**Etaient présents :** Pascal LEGOIS, Anne-Marie ARTUR, Ronald SAHUT, Martine BUISSON, Alain RASSET, Gilbert BAUDER, Alain NOEL, Priscille CLEMENT, Alain DEHAIS, Armelle POIRIER, Jonathan DESGROISILLES

**Etaient Absents :** Mme Florence COSSARD, excusée  
Mme Dominique CATEL  
Mme Véronica TROGLIA a donné pouvoir à M. Jean-Claude GROUT  
Mme Stéphanie LEVILLAIN a donné pouvoir à M. Alain RASSET  
Mr Pascal CAILLY a donné pouvoir à M. Ronald SAHUT  
Mme Marie-Laure DELAHAYE est arrivée à la réunion à partir du point « Tarifs location salle Corentin Ansquer 2025 » et a donné pouvoir à Mme Martine BUISSON pendant son absence

**Secrétaire de séance :** Alain NOEL

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	12
Pouvoirs	4
Votants	16

**OBJET :**

**TARIFS 2024 CONCESSIONS CIMETIERE –  
COLUMBARIUM – CAVE-URNE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, seuls les tarifs des concessions cimetière ont été modifiés en 2023, avec une hausse d'environ 3%.

Les concessions de l'ancien columbarium n'ont pas évolué depuis 2018 et celles du nouveau columbarium et des cave-urnes depuis leur création, soit 2019.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- De ne pas appliquer de hausse pour l'année 2024 et d'établir les tarifs suivants :

**Concessions cimetière :**

Concession cinquantenaire (1 ou 2 personnes) : 186.00 €

Concession cinquantenaire (3 personnes) : 242.00 €

Concession trentenaire (1 ou 2 personnes) : 124.00 €

Concession trentenaire (3 personnes) : 155.00 €

**Concession Columbarium :**

LIBELLE	30 ANS	50 ANS
1 emplacement pour 1 urne	500.00 €	700.00 €
1 emplacement pour 2 urnes	550.00 €	800.00 €
1 emplacement pour 3 urnes	600.00 €	900.00 €
1 emplacement pour 4 urnes	650.00 €	1000.00 €
1 emplacement 1 case commune	281.00 €	400.00 €
1 emplacement case provisoire + de 3 mois	110.00 € / an	/
1 emplacement case provisoire – de 3 mois	Gratuit	/

**Concession nouveau columbarium :**

LIBELLE	CAPACITE	30 ANS	50 ANS
1 emplacement	4 urnes diam 16 cm ou 3 urnes diam 18 cm ou 2 urnes diam 22 cm	700.00 €	1 100.00 €

**Concession cave-urne :**

LIBELLE	CAPACITE	30 ANS	50 ANS
1 emplacement	4 urnes diam 22 cm	820.00 €	1 220.00 €

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,



Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Envoyé en Préfecture le : 01 AOUT 2023

Affiché le :

Notifié le : 08 AOUT 2023

M. le Maire informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN – 53, Avenue Gustave Flaubert – 76000 ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.



Le Maire,